



SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE  
SNPS ASBL

SECRETARIAT : Avenue Général Bernheim 18-20 - 1040 BRUXELLES  
Téléphone : 02/644.65.00 -Telefax : 02/644.67.93 ó E-mail : snps@nspv.be  
Compte : C.C.B. : 068-2101000-07

A TOUS

AJ/SN/CN 110908

11 Septembre 2008.

## **COMITE DE NEGOCIATION (CNSP 235)** **DU 10 Septembre 2008.**

*Le comité de négociation est présidé par Mr Marc HELLINCKX DG SAT représentant le Ministre de l'Intérieur.*

### **Ordre du jour du comité de négociation 235:**

#### **1. Préavis de grève en front commun syndical : ZP Anvers.**

Dans la zone de police d'Anvers, le personnel souhaite la mise en place d'un service de prestations sous forme de pauses de 12 heures au sein du service intervention.

Bien que notre organisation syndicale préconise un régime de 08 heures, nous sommes face à une problématique purement locale dans cette zone et nous soutenons le personnel dans cette revendication.

Différentes études ont démontré que le système proposé était plausible.

L'autorité politique continue de refuser cette revendication et cela sans la moindre explication. Le préavis est maintenu, mais ici aussi, les organisations syndicales en contestent l'application et la norme minimale.

L'autorité fédérale apporte certaines précisions quant à la manière de requérir le personnel et en ce qui concerne la norme minimale, un comité de concertation de base se réunit ce jeudi 11 septembre 2008 pour la redéfinir correctement.

#### **2. Préavis de grève SLFP : ZP 5315** **Cerfontaine/Doische/Philippeville/(Hermeton et heure)**

La SLFP développe les raisons de son dépôt de préavis de grève.

Dans sa réplique le Chef de zone, d'une manière très transparente et très objective, expose sa position et son travail.

Malgré ces explications, la SLFP maintient son préavis de grève.

Le préavis des autres organisations syndicales n'a pas été sollicité.

### **3. Cahier revendicatif du front commun syndical (suite des CNSP 223+225+229+231+232+234)**

A l'issue des diverses déclarations préalables aux débats, la SLFP souhaite quitter la table montrant ainsi sa désapprobation.

L'autorité, avec les autres organisations syndicales dont le SNPS, ont parcouru les documents soumis à négociation pendant plusieurs heures et ce pour tenter de dégager des pistes acceptables dans le contexte social que nous connaissons.

Cette négociation n'est pas terminée et elle se poursuivra le vendredi 19 septembre 2008 sur **base des textes évolutifs que nous allons recevoir dans les prochaines heures.**

Pour ne pas vous donner des informations non confirmées et non définitives, je vous demande de patienter jusqu'à l'issue des débats, moment à partir duquel vous serez de suite mis au courant.

C'est à l'issue des débats que le conseil national sera invité à se réunir.

Pour la délégation syndicale,  
André Jadot  
Délégué permanent

**LE SNPS VOUS INFORME**